

Les femmes mariées peuvent exercer une profession et ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari

1965

Les femmes mariées peuvent exercer une profession et ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari

Les femmes mariées peuvent alors gérer leurs biens propres, exercer une activité professionnelle et ouvrir un compte en banque sans le consentement de leur mari.

Avant cela, les femmes célibataires bénéficiaient, elles, d'une certaine autonomie par rapport aux femmes mariées.



En Iran, depuis 1979, les femmes doivent à nouveau demander la permission de leur mari pour exercer une activité professionnelle.

En 2013, le pouvoir du mari sur la vie professionnelle de son épouse reste officialisé dans 15 pays dans le monde. Il y a encore 7 pays, comme le Cameroun ou le Tchad, où les femmes ne peuvent pas ouvrir un compte en banque comme les hommes.

L'autorité parentale n'est plus seulement détenue par le père

1970

L'autorité parentale n'est plus seulement détenue par le père

La loi relative à l'autorité parentale conjointe supprime la notion de « chef de famille » et de « puissance paternelle » du Code civil.



En 2014, la loi désigne toujours l'homme comme « chef de famille » dans au moins 29 pays dans le monde, comme au Chili ou en Indonésie, par exemple.

Le choix du nom de famille donné à l'enfant n'est plus limité à celui du père

2002

Le choix du nom de famille donné à l'enfant n'est plus limité à celui du père

Cette nouvelle loi relative au nom de famille offre aux parents la possibilité de transmettre à leur enfant soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre de leur choix.

La loi rompt donc avec l'obligation de la transmission unique du nom du père à l'enfant.



En Espagne, jusqu'en 1999, l'enfant légitime recevait le premier nom de son père suivi du premier nom de sa mère. Au moment de la transmission, le nom du père prenait donc le dessus. Depuis 1999, les parents peuvent choisir l'ordre dans lequel sont disposés les noms du père et de la mère pour composer le nom de famille de leur enfant.

Les rapports sexuels forcés entre conjoints sont légalement qualifiés de viols conjugaux

2006

Les rapports sexuels forcés entre conjoints sont légalement qualifiés de viols conjugaux

La loi du 4 avril 2006 reconnaît que le viol peut être qualifié même au sein d'un couple marié et a introduit la présomption du consentement entre époux, jusqu'à preuve du contraire. Le fait d'être en couple, marié ou non, devient une circonstance aggravante. La loi du 9 juillet 2010 supprime cette présomption de consentement entre époux.



La Pologne est l'un des premiers pays à criminaliser le viol conjugal (1932), comme de nombreux pays d'Europe de l'Est. La Chine, elle, ne reconnaît toujours pas le viol conjugal.

Selon le code pénal iranien, une femme mariée ne peut refuser des relations sexuelles avec son mari, sous peine de se voir supprimer sa pension alimentaire.

Les jeunes femmes
doivent attendre
d'avoir 18 ans
pour se marier

2006

Les jeunes femmes doivent attendre d'avoir 18 ans pour se marier

Avant 2006, les filles pouvaient se marier dès 15 ans et les garçons dès 18 ans. En 2006, l'âge légal du mariage est donc établi de manière égalitaire, surtout pour éviter le mariage forcé des adolescentes.

Des dispenses peuvent être accordées pour « motif grave » par le procureur de la République, avec l'accord des représentants et représentantes légales.



En 2017, aux États-Unis, encore 25 États ne prévoyaient pas d'âge minimum légal pour se marier.

Droit au divorce par consentement mutuel

1792

Droit au divorce par consentement mutuel

Le droit au divorce par consentement mutuel fut pour la première fois instauré par les révolutionnaires, puis aboli lors de la Restauration en 1816. Cette procédure est légalisée à nouveau en 1975. Elle facilite le divorce quand les deux époux sont d'accord sur ses principes et ses conditions. Surtout, elle permet aux époux de divorcer en l'absence de preuve pour faute ; et donc à des femmes de se libérer des liens du mariage et des devoirs liés.



En Angleterre et au Pays de Galles, le divorce par consentement mutuel n'existe toujours pas. Si les deux époux sont d'accord pour divorcer, l'un ou l'une des deux doit engager une procédure de divorce et prouver que l'un des motifs légitimes pour divorcer est respecté. L'un de ces motifs est néanmoins le fait d'avoir vécu séparément, de façon consentie, pendant au moins 2 ans.

Ouverture de la PMA aux couples de femmes homosexuelles et aux femmes célibataires



Ouverture de la PMA aux couples de femmes homosexuelles et aux femmes célibataires

Le projet de loi d'ouverture de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes homosexuelles et aux femmes célibataires est soumis en 2020 et 2021 à l'Assemblée nationale et au Sénat.



Le Portugal a ouvert la PMA à toutes les femmes en 2016.

En Europe, elle est également autorisée en Hongrie, en Grèce, en Estonie, en Finlande, en Bulgarie, et dans d'autres pays encore.

La transmission
de la nationalité
par la mère
devient possible

1973

La transmission de la nationalité par la mère devient possible

La mère peut désormais transmettre sa nationalité à son enfant légitime (dans le cadre du mariage) ou naturel (hors mariage).



Jusqu'en 2013, au Sénégal, seuls les pères pouvaient transmettre leur nationalité à leurs enfants.

Suppression de l'incapacité civile de la femme

1938

Suppression de l'incapacité civile de la femme

La loi du 18 février 1938 accorde aux femmes mariées la capacité civile que leur avait confisqué le Code Napoléon depuis 1804. La sentence de l'article 213, « la femme doit obéissance à son mari », est supprimée après une mobilisation longue et soutenue des féministes.

Dès lors, les femmes n'ont plus à demander l'autorisation de leur mari pour certaines démarches (création des documents d'identité, inscription à l'université, séjour hospitalier, etc).

Les femmes mariées
peuvent disposer
de leur salaire

A1

Travail

1907

Les femmes mariées peuvent disposer de leur salaire

Avant 1907, le mari est destinataire de l'ensemble des revenus du couple.

Seules les femmes majeures célibataires ou veuves avaient droit au travail et au salaire. Il s'agissait souvent de femmes pauvres.



Aux États-Unis, le Maine est le premier État à autoriser les femmes à disposer de leurs revenus en 1857, 17 ans avant la Suède.

Les futures mères peuvent prendre un congé maternité

BI

Travail

1909

Les futures mères peuvent prendre un congé maternité

Le congé de maternité offre une protection juridique des mères dans leur activité professionnelle. Elles peuvent être arrêtées 8 semaines sans que leur contrat de travail ne soit suspendu. Il faut attendre en revanche 1928 pour que ce congé devienne obligatoire et payé. Aujourd'hui, le congé est fixé à 16 semaines voire plus.



Les deux pays où les femmes disposent des plus longues durées possibles de congés maternité payés sont : la Bulgarie avec 410 jours soit plus d'un an, et l'Albanie avec 365 jours.

Aux États-Unis, jusqu'en octobre 2020, la loi fédérale n'autorisait qu'un congé maternité de 12 semaines, sans rémunération et sous certaines conditions.

Égalité salariale entre les femmes et les hommes

B2

Travail

1972

Égalité salariale entre les femmes et les hommes

Le principe de l'égalité dans tous les domaines pour les femmes est inscrit dans la constitution depuis 1946. C'est la loi de 1972 qui fixe le principe de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes pour le même travail. 8 autres lois sont adoptées depuis pour renforcer l'égalité professionnelle, mais les inégalités perdurent, et en 2017, les femmes gagnent toujours 16,8 % de moins que les hommes pour le même travail.



En Islande l'égalité salariale est imposée par la loi depuis 1961 et une loi en 2018 renforce cette mesure en obligeant les moyennes et grandes entreprises à prouver qu'elles respectent bien cette égalité.

Dans le monde, 102 pays n'ont pas de législation qui exige un salaire égal pour un travail égal. C'est aussi le cas de certains États des États-Unis.

Création de la première école normale d'institutrices

1838

Création de la première école normale d'institutrices

Création de la première école normale d'institutrices (également appelée « école normale de filles ») chargée de former les institutrices pour les écoles primaires. Elle est créée 28 ans après celle des instituteurs.

Création obligatoire
d'écoles de filles

AI

Éducation

1850

Création obligatoire d'écoles de filles

Avant 1850, les communes étaient seulement incitées à avoir au moins une école primaire pour filles. Les écoles de garçons, elles, sont obligatoires dans les communes de plus de 500 habitants depuis 1833.

L'instruction
élémentaire devient
publique, laïque,
gratuite et obligatoire
pour les filles

A2

Éducation

1881-1882

L'instruction élémentaire devient publique, laïque, gratuite et obligatoire pour les filles

L'instruction élémentaire devient publique, laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans, pour les filles comme pour les garçons.

Plusieurs enseignements diffèrent cependant en fonction du sexe : les garçons effectuent des exercices militaires, par exemple, tandis que les filles font des travaux à l'aiguille.



Au Soudan du Sud, l'instruction primaire est gratuite pour toutes et tous mais n'est pas obligatoire.

Cet État est en tête du classement des pays où les filles ont le moins accès à l'éducation : une fille sur quatre seulement va à l'école primaire, dans un pays qui a subi 60 ans de guerre civile et où la pauvreté pousse les parents à marier leurs filles plutôt qu'à les envoyer à l'école.

Les filles peuvent
passer le baccalauréat

BI

Éducation

1919

Les filles peuvent passer le baccalauréat

Un baccalauréat pour filles est créé en 1919, soit 111 ans après la création de celui des garçons.

Les cours étaient différents : une leçon de morale pour les filles remplaçait la philosophie pour les garçons, les sciences étaient à peine survolées, tout comme la littérature. Une place importante était en revanche donnée aux cours d'économie domestique et de couture.

Le programme du bac devient le même pour les filles et les garçons en 1924.

Les filles peuvent aller
au collège
et au lycée publics

R2

Éducation

1880

Les filles peuvent aller au collège et au lycée publics

La loi ouvre l'enseignement public
secondaire aux filles.

Par cette loi, l'instruction des filles
n'est plus dispensée par les seuls
établissements confessionnels.

Les matières dispensées sont
cependant très différentes
de celles proposées aux garçons.



En Russie, les filles sont autorisées
dans les écoles secondaires
par un décret de 1786.

Au Costa-Rica, c'est en 1847
qu'est créée la première école
secondaire pour filles.

Mixité obligatoire dans les établissements scolaires

1975

Mixité obligatoire dans les établissements scolaires

Sous la Vème République, la mixité se généralise : elle est légalisée dans les lycées en 1959 et dans les collèges en 1963.

En 1968, la moitié des classes des lycées et collèges sont mixtes.

En 1975, la loi Haby généralise la mixité dans tous les niveaux d'enseignement en la rendant obligatoire.



En 1842, la Suède instaure l'école publique obligatoire et mixte.

Une loi de 2013 interdit la mixité à l'école à partir de 9 ans dans la bande de Gaza.

Droit de voter et d'être élue

AI

Politique

1944

Droit de voter et d'être élue

L'ordonnance, signée du général de Gaulle, indique :
« les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».



Le dernier pays à accorder le droit de vote aux femmes est l'Arabie saoudite, en 2011.

Elles peuvent aussi se présenter aux élections municipales et faire partie du Majlis al-Choura, le conseil consultatif du royaume, qui évalue les propositions de loi (mais ne peut pas les modifier ou s'y opposer).

La contraception devient légale

1967

La contraception devient légale

Le texte autorise les contraceptifs, notamment de la pilule : ils pourront être vendus en pharmacie sur ordonnance médicale. Les mineurs devront en revanche bénéficier d'une autorisation parentale.

7 ans plus tard, la contraception devient remboursée par la sécurité sociale et autorisée à être délivrée de façon anonyme et gratuite sans limite d'âge par les centres de planification familiale.



En Suède, la contraception est autorisée depuis 1938.

Le Japon ne lève l'interdiction sur la pilule contraceptive qu'en 1999.

L'avortement
devient légal

1975

L'avortement devient légal

Légalisation de l'Interruption volontaire de grossesse (IVG).

Avant cela, recourir à l'avortement était un délit. Toute pratique et information sur l'avortement était interdite et punie de prison.

7 ans plus tard, en 1982, l'IVG devient remboursée par la sécurité sociale.



En Corée du Nord, l'avortement est possible sur simple demande de l'épouse, sans condition de délai.

Certaines femmes n'ont néanmoins pas suffisamment de moyens pour aller consulter un docteur et se font avorter dans des conditions dangereuses.

En Corée du Sud, l'IVG est toujours interdit en 2020, sauf dans certains cas.

Les protections périodiques deviennent gratuites pour toutes et tous

01

Santé



Les protections périodiques deviennent gratuites pour toutes et tous

Les protections périodiques ne sont pas gratuites pour toutes et tous en France.

L'État mène cependant une expérimentation depuis septembre 2020 pour lutter contre la précarité menstruelle en mettant à disposition des protections périodiques gratuites auprès « d'élèves du second degré et d'étudiantes, de femmes détenues, de femmes précaires et sans abri ».



L'Écosse est le premier pays au monde à avoir rendu, fin 2020, les protections périodiques accessibles gratuitement dans les lieux publics pour toutes les personnes en ayant besoin.

Dans certaines régions du monde, les règles sont encore très taboues. Au Népal, certaines femmes sont contraintes de quitter leur foyer pendant cette période pour éviter de « contaminer » leur environnement.

Les femmes ont le droit de porter un pantalon

2013

Les femmes ont le droit de porter un pantalon

Le port du pantalon est enfin légal depuis 2013, suite à l'abrogation de la loi l'interdisant car celle-ci était devenue obsolète.

Toutefois, cette interdiction avait déjà été partiellement levée par deux circulaires (qui sont moins fortes que les lois) en 1892 et 1909, autorisant le port féminin du pantalon « si la femme tient par la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval ».



Au Soudan, en 2019, le gouvernement a abrogé une loi en vigueur depuis 1989 punissant les femmes de prison, de coups de fouets ou d'amende pour port d'une « tenue indécente ».

Cette loi permettait de condamner des femmes qui portaient des pantalons, mais aussi des femmes qui dansaient ou qui fréquentaient des femmes n'appartenant pas à leur famille.

Disparition du terme « Mademoiselle » des formulaires administratifs

2012

Disparition du terme « Mademoiselle » des formulaires administratifs

Le Premier ministre invite à ne plus utiliser les termes « mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d'épouse et nom d'époux » dans les administrations françaises.

On ne dit donc plus « mademoiselle », mais « madame ».

Les autres noms sont remplacés par « nom de famille » et « nom d'usage ».



L'administration suisse n'utilise plus le terme « mademoiselle » dans ses formulaires administratifs depuis 1973.

« Le rose c'est pour les filles,
et le bleu,
pour les garçons »

SI

Spéciale

20ème siècle

« Le rose c'est pour les filles,
et le bleu, pour les garçons »

Avant le 20ème siècle, le bleu est tantôt associé aux filles, tantôt aux garçons, tout comme le rose ; le blanc est aussi beaucoup utilisé pour les enfants.

Au début du 20ème siècle, le bleu et le rose sont utilisés de manière peu rigide puis le jaune et le rouge prédominent dans les années 60-70.

Le triomphe du bleu et du rose s'explique notamment par l'apparition de l'échographie au milieu des années 80 : les parents se précipitent pour acheter un « kit garçon » ou un « kit fille ».

« Les hommes
sont plus portés
sur le sexe
que les femmes »

52

Spéciale

19ème siècle

« Les hommes sont plus portés
sur le sexe que les femmes »

Le médecin et psychologue Havelock Ellis a dressé une longue liste de sources historiques antiques et modernes, de l'Europe à la Grèce, du Moyen-Orient à la Chine, quasiment toutes unanimes pour dire que le désir féminin était le plus fort.

Le 19ème siècle marque le début du changement d'idéologie.

En 1891, H. Fehling tenta de déboulonner la sagesse populaire : « C'est une idée totalement fautive que de prétendre qu'une jeune femme éprouve pour le sexe opposé un désir aussi fort qu'un jeune homme ».

« Le masculin
l'emporte
sur le féminin »

17ème siècle

« Le masculin l'emporte sur le féminin »

Cette règle n'a pas toujours existé. Elle est mise au point au 17ème siècle alors que les académiciens mettent en place l'accord selon « le genre le plus noble » et mettent fin à l'accord de proximité qui primait jusqu'ici.

Cette règle a cependant du mal à s'imposer en pratique et ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle, avec la généralisation de l'école primaire obligatoire, qu'elle s'applique massivement.



En islandais, l'accord est au neutre quand il y a un mot masculin et un mot féminin.